

Le mot de l'inspecteur de l'Éducation Nationale de Lyon 5^{ème} et Lyon 1^{er}

L'Éducation Nationale fixe comme priorités aux directeurs, aux professeurs et à tous ses personnels la performance scolaire, l'égalité des chances et le bien-être à l'école. Ces priorités sont en premier lieu poursuivies sur le temps scolaire par la mobilisation des ressources propres à l'Éducation Nationale, par la mise en œuvre des programmes et la volonté de voir le socle commun de connaissance et de culture acquis par tous les élèves en fin de scolarité obligatoire.

Le partenariat noué avec les services municipaux constitue un atout précieux pour parvenir à ces objectifs ce que je déclinerai par trois exemples loin d'être exhaustifs. Les propositions du projet éducatif lyonnais permettent aux enseignants de motiver les élèves dans des séances qui donnent du sens aux apprentissages tout en visant l'acquisition des savoirs fondamentaux donc la performance scolaire. Par exemple, lors d'une classe transplantée il sera utile de résoudre des problèmes mathématiques sur les coûts, les durées, etc, qui se posent « dans la vraie vie » et la restitution orale et/ou écrite du séjour conduira à un apprentissage de l'oral et de la rédaction avec de vrais destinataires des courriers ou des comptes rendus présentés aux parents, aux camarades de l'école ou aux partenaires du quartier.

Les inégalités scolaires viennent d'un accès limité à la culture pour certains enfants. Le partenariat entre les écoles et les structures municipales ou associatives (théâtres, bibliothèques, musées, conservatoire, ...) permet à tous les élèves de découvrir les richesses culturelles présentes dans l'arrondissement ce qui conduit à réduire les inégalités scolaires.

Pour le bien être des élèves, la coopération entre les personnels de l'Education Nationale et les agents municipaux est un atout indéniable, je pense particulièrement au travail des Atsem, au service médico-social scolaire, appuis précieux des équipes enseignantes. De même, le partenariat et les projets partagés sur les temps scolaire et périscolaire donnent une cohérence à la journée de vos enfants.

En coopération étroite avec nos partenaires municipaux, soyez assurés que les directeurs et professeurs des écoles du 5^{ème} arrondissement mettent tout en œuvre pour offrir à vos enfants des conditions de scolarisation optimales.

Sylvain GRESSARD